



Documents à fournir pour une admission

- Carte vitale + attestation de sécurité sociale,
- Carte de mutuelle,
- Carte d'identité et livret de famille,
- Avis impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020,
- Avis impôt 2022 sur les revenus de l'année 2021,
- Relevés des retraites/pensions (nom et montant),
- RIB,
- Attestation de responsabilité civile,
- Numéro APA si un dossier a été déposé auprès du Conseil Départemental,
- Contrat obsèques (nom et numéro des pompes funèbres) s'il en existe un,
- Copie du jugement pour les personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique,
- Noms, prénoms, dates de naissance et adresse des descendants.